



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

Pour la cinquième année consécutive, je suis fier de renouveler l'engagement solennel des Sociétés ATS Ingénierie et EMIGE Bureau d'Etudes à adhérer au Global Compact, à faire nôtres toutes ses valeurs et à les promouvoir !

COP n°5

Global Compact



Le 12 Mai 2017
Rodolphe ROY
Président – Directeur Général
Groupe ATS-EMIGE



Lettre de renouvellement d'engagement au Pacte Mondial

Montchanin, le 12 Mai 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Pour la cinquième année consécutive, je suis fier de renouveler l'engagement solennel des Sociétés ATS Ingénierie et EMIGE Bureau d'Etudes à adhérer au Global Compact, à faire nôtres toutes ses valeurs et à les promouvoir ! Nous soutenons les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale et ses méthodes de fonctionnement.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients, notamment par le biais de notre charte QSSE.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès que nous rédigeons chaque année. Vous trouverez, ici, notre COP n°5 qui, je l'espère, mettra en lumière les efforts portés par nos équipes pour faire avancer les bonnes pratiques sociales et environnementales dans nos activités.

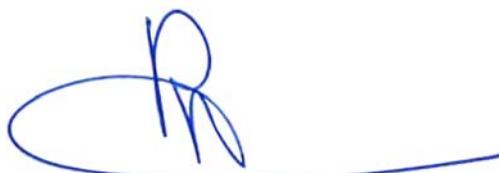
Meilleures salutations,

Rodolphe ROY

Président – Directeur Général

Groupe ATS – EMIGE

Le 12 Mai 2017



GLOBAL COMPACT – COP n°5 - 2017

Nous adhérons au Pacte Mondial des Nations Unies GLOBAL COMPACT pour la 1ère fois en 2011 et chaque année passée nous prouve le bien-fondé de cette démarche et nous conforte dans notre volonté de promulguer le développement durable. Cette nouvelle communication nous donne l'occasion de nous retourner et de mesurer tout le chemin accompli sur cette période.

Lors de notre précédente COP, nous avons évoqué notre management intégré QSSE qui nous a permis de conforter notre organisation et nos méthodologies. Notre certification sur les référentiels ISO 9001 (Qualité), 14001 (Environnement) et MASE (Santé Sécurité) nous offre une base solide sur laquelle s'appuie notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Pour analyser la performance RSE de notre entreprise, nous missionnons depuis 3 ans déjà la société EcoVadis dont la méthodologie d'évaluation est fondée sur les normes internationales telles que le Global Reporting Index (GRI), la norme ISO 26000 et les principes du Pacte Mondial. La norme ISO 26000 définit la RSE comme la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société. Cette analyse réalisée par la société EcoVadis et portant sur les thèmes de l'environnement, du social, de l'éthique et des achats responsables, nous permet notamment de synthétiser toutes nos bonnes pratiques, nos méthodologies et les avancées qui ont été mises en place sur tous nos sites en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises. En 2016, nous observons une belle progression de notre score à cette évaluation de +8% par rapport à 2015 du fait de l'amélioration continue de notre système et de la forte implication de toutes les équipes. Chaque collaborateur est un acteur important de cette démarche et les efforts de chacun nous ont permis d'atteindre le niveau 'médaille d'or' en novembre 2016, ce qui place notre entreprise parmi les 5% les mieux notées par EcoVadis.

L'élaboration de notre nouvelle Charte QSSE 2016, dont nous retrouverons de nombreux extraits dans notre communication annuelle, est un vecteur majeur de notre message en matière de QSSE et de RSE.

CHARTRE QUALITÉ SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

ATS-EMIGE 2016

Nous mettons au cœur de notre politique de développement les thèmes essentiels que sont la santé et la sécurité de notre personnel et de nos sous-traitants, la satisfaction de nos clients, la qualité de nos prestations et le respect des bonnes pratiques pour préserver l'environnement.

Conscient de l'évolution permanente des marchés liés à l'Ingénierie Industrielle et des nouvelles attentes de nos clients, nous menons notre politique de management intégré Qualité Santé Sécurité et Environnement en conformité avec le triple référentiel ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et MASE (santé, sécurité).

Nous sommes également dans une démarche volontaire de promotion et de respect des grands principes concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous nous attachons à assurer un environnement de travail de qualité à nos collaborateurs et portons une attention particulière aux respects des bonnes pratiques de nos sous-traitants et fournisseurs. C'est pour cela que nous soutenons le pacte mondial de l'ONU, par notre adhésion au Global Compact et que notre démarche RSE est évaluée annuellement par Eco Vadis.

Afin d'apporter le meilleur service et pérenniser la relation de confiance avec nos clients et nos partenaires, nous sommes engagés dans une démarche permanente d'amélioration continue en terme de Qualité, Santé, Sécurité et Environnement, ainsi que de prévention de la pollution. Cette démarche s'appuie en particulier sur l'écoute, l'esprit d'innovation, l'excellence opérationnelle et la veille réglementaire et technique.

La politique QSSE du groupe ATS - EMIGE s'articule selon les axes prioritaires suivants :

1. L'encadrement est attentif à créer et maintenir un environnement propice à la prévention des incidents, pour parvenir à notre objectif de 0 accident. Une attention particulière est portée sur l'accueil et l'intégration de tout nouveau collaborateur. Des Causeries Sécurité internes sont menées régulièrement.
 2. L'évaluation des risques liée au Document Unique nous a permis de mettre en avant le risque routier comme risque prédominant. Nous mettons tout en œuvre pour maîtriser ce risque en suivant particulièrement le bon respect du code de la route par les collaborateurs utilisant nos voitures de services. Nous engageons également chaque collaborateur à privilégier l'utilisation des transports en commun et du covoiturage et organisons annuellement une journée des Transports Mutualisés et Risques Routiers. De plus, le thème des bonnes pratiques de conduites est abordé régulièrement en causeries.
 3. Tous nos collaborateurs dans l'atelier de Fontaine les Dijon ou en mission sur les chantiers clients ont l'obligation de porter les EPI et plus particulièrement les gants adaptés aux travaux qu'ils réalisent.
 4. Afin de prévenir l'apparition de Troubles Musculo-Squelettiques, nous communiquons sur leur prévention en causerie. Nous sommes à l'écoute de nos collaborateurs pour améliorer leur poste de travail et leur fournir par le biais du CHSCT les équipements adéquats.
 5. Nous prêtons une attention particulière à la maîtrise de nos consommations énergétiques. De plus, nous nous engageons à optimiser nos déplacements pour réduire notre empreinte carbone. Nous incitons notamment nos collaborateurs à l'utilisation de transports en commun, du covoiturage.
 6. La gestion responsable de nos activités de services d'Etudes et de Réalisations prend en compte, dès le stade de la conception : la santé, la sécurité et la protection de l'environnement ; jusqu'à la mise en exploitation par nos clients. Pour les moyens de productions automatisés que nous réalisons, nous avons l'exigence de proposer à nos clients des Equipements optimisés en terme de consommation énergétique.
- Notre système de management relatif à la Qualité met un accent particulier sur les principes suivants :
7. La satisfaction du client en faisant de ses exigences notre priorité. L'écoute et la bonne communication avec le client nous permet ainsi de nous adapter à ses méthodes de travail et ses contraintes techniques.
 8. La maîtrise des Délais qui ont été planifiés en enclenchement d'affaires et tout au long du projet.
 9. La parfaite qualité Technique de nos livrables, en s'appuyant sur l'Innovation, la Recherche et le Développement et la Veille Technologique. De plus, l'encadrement accompagne l'ensemble des collaborateurs en terme de formation continue et s'assure du bon déroulement des étapes de vérifications, ainsi que de la bonne résolution des non conformités détectées.
 10. La contribution par notre expertise et notre devoir de conseil à la performance de nos clients. Depuis l'analyse du besoin, et tout au long de la réalisation de notre prestation, nous accompagnons nos clients pour être au plus près de leurs attentes et les conseillons pour atteindre conjointement un haut niveau de performance.

Juin 2016




Rodolphe ROY
Président, directeur général

I. LES DROITS DE L'HOMME

1. Notre société ATS-EMIGE promeut et respecte la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;

2. veille à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Fervents partisans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, nous adhérons aux principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Notre démarche volontaire de promotion et de respect des droits de l'homme est rappelée dans l'introduction de notre charte QSSE que nous communiquons à tous nos employés, ainsi qu'à nos fournisseurs et sous traitants.

Nous avons convenu d'inciter nos propres fournisseurs et sous-traitants à s'y engager, en intégrant les grands principes Ethiques dans nos propres Conditions Générales d'Achats ou Contrats spécifiques passés avec eux. Notre triple certification ISO 9001, 14001 et MASE nous amène un appui supplémentaire dans cette démarche.

Tous nos collaborateurs sont représentés par des instances élues par le personnel (Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travaux) qui se réunissent régulièrement tout au long de l'année et dont les comptes rendus de réunions sont communiqués par des affichages et sur l'intranet de la société. La parole est également donnée à tous nos collaborateurs via une boîte à idée disponible sur intranet qui permet à chacun de s'exprimer librement et de proposer des idées d'améliorations.

Sur la période du COP (Communication On Progress), aucun jugement de violation des droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté.

De plus, notre société s'attache à soutenir des associations locales qui véhiculent nos valeurs d'éthiques sociales et de promotion de la santé, comme :

- ✓ l'amicale des sapeurs-pompiers de Montchanin qui a pour but de venir en aide à ses membres actifs ou retraités, accidentés ou malades, aux veuves de leurs camarades via le fruit des cotisations et de réaliser un arbre de Noël pour les enfants de tous les sapeurs-pompiers.
- ✓ le club de MONTCEAU OLYMPIC NATATION qui permet de développer la natation pour les enfants avec des écoles de nage, les adolescents, les adultes et les personnes avec des problèmes de santé (cardiaque, poids, diabète etc...) avec le groupe NAGER FORME ET SANTÉ.
- ✓ des associations sportives comme le club Charolais-Brionnais de hand ball de Paray-le-Monial.

- ✓ L'Association Demptéz'elles qui a participé au Trophée Roses des Andes™, un rallye exclusivement réservé aux femmes pour UNE AVENTURE 100% FEMININE. Cette initiative promeut l'égalité homme-femme, tout en mettant un point d'honneur à limiter l'impact sur l'environnement via :
 - Un CO2 maîtrisé : le code de bonne conduite du rallye recommande à toutes les participantes de « rouler souple », et avec une vitesse constante, afin de limiter la consommation de carburant et donc les émissions de CO2.
 - Peu de hors-piste : Objectif : respecter l'environnement naturel. Les road books remis aux équipages sont établis sur des pistes déjà existantes.
 - Une Compensation des émissions de CO2 : L'organisation procède à la compensation des émissions de carbone générées lors du Trophée en soutenant financièrement un programme choisi par la province de Salta et visant à la préservation de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie des populations.
 - Un Road Book imprimé sur papier recyclé

De plus l'association Demptéz'elles s'est également donnée pour objectif de récolter des fonds pour l'Association Enfant du Désert, en reversant 5% de notre participation pour venir en aide aux enfants handicapés argentins.



II. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3. Notre société ATS-EMIGE respecte la liberté d'association et reconnaît le droit de négociation collective ;*
- 4. contribue à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;*
- 5. contribue à l'abolition effective du travail des enfants ;*
- 6. contribue à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.*

CONDITIONS DE TRAVAIL

Notre société ATS-EMIGE respecte les Normes Internationales du travail, assure à ses institutions représentatives du personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise. Les conditions de travail sont une préoccupation majeure pour nous, comme cela est rappelé dans l'introduction de notre charte QSSE 2016.

Nous promulguons le dialogue social via des instances élues par le personnel (Délégués du Personnel, Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travaux) actifs, comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre précédent. Des réunions d'informations trimestrielles permettent également d'informer les collaborateurs sur les indicateurs économiques, l'évolution de l'entreprise et les orientations stratégiques prises par la Direction. Le dialogue se fait aussi par le biais d'Entretiens professionnels annuels qui abordent des sujets comme le bilan de l'année, l'évaluation des compétences, les conditions de travail et les relations humaines, l'information et la communication, la formation, la qualité, la santé, la sécurité et l'Environnement, les évolutions professionnelles et permettent à chaque collaborateur de s'exprimer librement.

Notre société ATS-EMIGE adhère également à l'association '100 chances 100 Emplois' depuis 2015. Cette association vise à l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi et issus de quartiers sensibles. "100 Chances 100 Emplois" est un programme dans lequel sont entrés déjà près de 3500 jeunes en 2015 et qui rassemble 600 entreprises dont ATS-EMIGE est fière de faire parti. Nous participons activement aux efforts de l'antenne "100 Chances 100 Emplois" de Dijon, pilotée par les sociétés SEB et Schneider-Electric. (<http://www.100chances-100emplois.org/dijon>)

FORMATION

La formation est une de nos préoccupations majeures :

Au total, 2 840 heures de formation auront été prodiguées en 2016 tout comme en 2015, dans des domaines aussi variés que l'Anglais et l'allemand, les logiciels CAO, les formations Métiers, la Sécurité et la prévention des risques (Sauveteurs Secouristes du Travail, Plans de Préventions, Habilitations sécurité diverses comme le travail en hauteur, les risques chimiques, les risques électriques, les espaces confinés et ATEX), les Normes Techniques... Un système automatisé de suivi des validités des habilitations sécurité nous permet de planifier les recyclages et de nous assurer que nos collaborateurs ont toutes les compétences nécessaires pour réaliser leurs travaux en toute sécurité. Concernant les formations métiers, nous avons notamment mis en place en 2016 un module de formation des techniques de bases pour tuyauteurs industriels pour nos jeunes collaborateurs afin de faciliter la transmission du savoir-faire au sein de nos équipes.

SANTE - SECURITE

Notre engagement en matière de Santé et Sécurité est parfaitement résumé par les 4 premiers objectifs de notre Charte QSSE :

- ✓ Atteindre l'objectif 0 Accident
- ✓ Maitriser le Risque Routier
- ✓ Porter les EPI et plus particulièrement les Gants Adaptés en Atelier et sur Chantier
- ✓ Prévenir les Troubles Musculo - Squelettiques

Ces objectifs auxquels adhèrent chacun de nos collaborateurs sont suivis plus particulièrement par les processus QSSE et les ressources humaines.

Nous plaçons la Santé et la Sécurité au centre de notre réflexion et communiquons de façon active sur ces sujets auprès de nos collaborateurs par des campagnes d'affichages (journée ATS-EMIGE des Transports Mutualisés et des Risques Routiers), des causeries SSE, des réunions trimestrielles, des notes de services, des mails et des News sur intranet.

Le CHSCT et les Délégués du Personnel jouent également un rôle très actif sur ces sujets et participent par exemple à des réunions d'associations locales de riverains concernant les améliorations des axes routiers. Ces réunions ont ainsi permis en 2015 de réduire la vitesse de 90 à 70 km/h sur la route passant devant notre site de Montchanin, mais aussi nous permettent de connaître en détail le déroulé des travaux de réaménagement de la RCEA en

2015-2016-2017 et de participer à la réflexion sur ces aménagements, conjointement avec les élus locaux.

ACTIONS 2016 :

- ✓ Accueil systématique des nouveaux arrivants et remise d'un livret d'accueil rappelant les bonnes pratiques Santé Sécurité Environnement. Le déroulé de cet accueil est régit par un mode opératoire et un test QCM est réalisé afin de valider la bonne acquisition des informations par les nouveaux entrants.
- ✓ Election d'un Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail en janvier 2013, renouvelé en janvier 2015, et qui travaille en pleine harmonie avec la direction, la médecine de travail, l'inspection du travail et le représentant de la CARSAT, invités aux réunions trimestrielles. L'un des sujets de réflexion de ce groupe de travail porte sur les Troubles Musculo Squelettiques et les améliorations apportées au poste de travail pour y palier.
- ✓ Etude au cas par cas des besoins des collaborateurs en termes d'ergonomie du poste de travail via un sondage annuel, mais aussi par le biais d'un dialogue régulier avec le CHSCT qui permet d'identifier les problématiques de chacun et d'y répondre de façon adaptée. Ainsi différents matériels ont été déployés courant 2015 et 2016 pour améliorer les postes de travail, comme des souris ergonomiques, des tapis de souris avec repose poignet, des claviers ergonomiques, des repose pieds, des lampes de bureau à LED. Tous nos écrans informatiques sont réglables en hauteur. Grâce à toutes ces actions concrètes, nous avons divisé par 3 entre 2015 et 2016 le taux de collaborateurs ressentant une gêne physique liée à son travail.
Nous poursuivons nos efforts en 2016 sur l'amélioration des postes de travail en testant de nouveaux fauteuils de bureaux sur un panel d'employés des services productions et administratifs et nous avons planifiés de déployer les fauteuils plébiscités sur nos différents sites en 2017-2018.
- ✓ Mise en place de causeries Santé Sécurité Environnement animées par des relais Sécurité sur chacun de nos principaux sites, dès juillet 2013. Tous nos collaborateurs peuvent ainsi faire remonter les situations dangereuses auxquelles ils ont été confrontés et nous aider de ce fait à améliorer la sécurité sur nos sites. 66 causeries portant sur 8 thèmes SSE ont été réalisées sur l'exercice 2016.
- ✓ Formation spécifique à l'élaboration de Plan de Prévention prodigués à 30 cadres techniques majeurs du groupe ATS Ingénierie – EMIGE depuis 2013 (4 nouvelles formations en 2016 et 5 début 2017).

- ✓ Intégration en 2016 d'outils de Scanning 3D permettant la digitalisation des structures et des machines existantes en remplacement des méthodes traditionnelles de relevés. Cette nouvelle technologie diminue les temps passés par nos équipes sur les sites industriels et permet ainsi de réduire les risques santé-sécurité.
- ✓ Journée de convivialité réalisée chaque année sur nos sites, en été et permettant de partager des idées pendant un moment de détente.
- ✓ Location longue durée des véhicules de société avec des contrats comprenant l'entretien pour une durée de 48 mois. Ce type de contrat, pour des véhicules livrés neufs, permet d'avoir en permanence un parc de véhicules en parfait état pour la sécurité.
- ✓ Participation à des forums régionaux pour faire connaître nos métiers aux plus jeunes (forum SMILE des collégiens et des lycéens en avril 2017) et inciter les femmes à s'engager vers des études supérieures scientifiques et techniques (forum 'ingénieurs au féminin')



III. ENVIRONNEMENT

- 7. Notre société ATS-EMIGE applique l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;*
- 8. prend des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;*
- 9. favorise la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Notre Charte QSSE reste le fil rouge sur l'environnement également, à travers les objectifs 5 et 6 :

- ✓ Maîtriser nos consommations énergétiques et Optimiser nos déplacements pour réduire notre empreinte carbone
- ✓ Informer nos clients de la Consommation Energétique de nos réalisations et leurs proposer des équipements optimisés en terme de consommation énergétique

En 2016 nous avons décidé de mettre en place un suivi des consommations de nos voitures de services et de fonction avec pour but de réduire cette consommation de 5% en 2017.

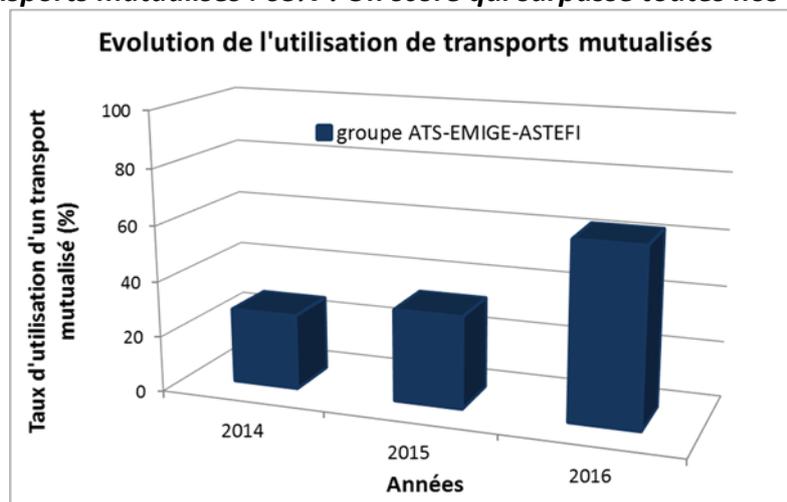
Cet engagement fort est complété par la mise en œuvre d'actions concrètes et immédiates :

- ✓ Tri sélectif des déchets, tant au sein des bureaux d'études, que des services administratifs et des ateliers, à 100 %. Ce tri est rappelé par le biais de campagnes d'affichages qui rappellent les règles et lors de causeries SSE.
- ✓ Recyclage systématique des consommables tels que cartouches d'encre, piles....
- ✓ Poursuite de nos efforts d'optimisation de la gestion de notre consommation de papier. Nous avons ainsi diminué notre consommation de papier de 12 % supplémentaires entre 2013 et 2014 et maintenons ce niveau de consommation en 2015 et 2016.
- ✓ Nos matériels informatiques sont en location longue durée et sont ensuite repris par l'organisme nous les louant en fin de vie, pour recyclage.
- ✓ Utilisation de lampes solaires pour éclairer le parking du site de Montchanin, Siège Social du groupe.
- ✓ Projet quinquennal de changement de la technologie des luminaires pour les bureaux du siège social de Montchanin avec passage à une technologie par LED qui réduit la consommation d'énergie. En 2014, remplacement de 20% des luminaires de bureaux à l'étage, 20% en 2015 dans des bureaux au rez de chaussé et 20% supplémentaires en 2016 dans les couloirs.
- ✓ Installation en 2016 de détecteurs de présence pour allumer/éteindre les luminaires dans les toilettes et ainsi éviter les gaspillages d'électricité.

- ✓ Nous portons une attention particulière à nos émissions de CO2 et préconisons le covoiturage et l'utilisation de transport en commun autant que faire se peut pour nos collaborateurs en mission et nos commerciaux en déplacement, comme cela est rappelé dans les objectifs n°2 et 5 de notre charte QSSE 2016.
- ✓ Mise en place en 2016 d'une plateforme de covoiturage sur l'intranet de notre groupe pour faciliter le covoiturage entre collègues.
- ✓ Installation début 2017 de salles de visio conférences sur nos sites pour réduire les déplacements intersites ou chez les clients.
- ✓ Achat de vignettes Crit'Air début 2017 pour nos véhicules de services et de fonction
- ✓ Nous avons également mis en place depuis 2014 une journée ATS-EMIGE des Transports Mutualisés et Risques Routiers, appelée journée TéméRaiRe. Cette bonne pratique a été sélectionnée par le MASE Rhône Alpes pour être mise à l'honneur sur un stand lors de leur Assemblée Générale le 08 Mars 2016 à Lyon.

Cette journée TéméRaiRe s'est déroulée le jeudi 22 septembre 2016, pendant la semaine Européenne de la mobilité (du 16 au 22/09/2016) pour profiter des effets d'annonces des médias. Lors de cette édition 2016, nous avons amélioré notre taux d'utilisation des moyens de transports mutualisés par rapport à 2015 et atteints 63%, pulvérisant ainsi notre précédent record de 33%! C'est une belle réussite! Le covoiturage a été plébiscité en majorité (plus de 50%) comme moyen privilégié de transport mutualisé.

Les transports mutualisés : 63% ! Un score qui surpasse toutes nos attentes!



Les collaborateurs des 3 sociétés ont progressé massivement dans l'utilisation de transports mutualisés par rapport à 2015. Cette expérience leur a permis de mieux connaître les possibilités de transports mutualisés ou écologiques et ils pourront les utiliser à leur convenance dans le futur.

Lors de l'édition 2016 nous avons élargi le sujet des transports mutualisés à celui de la prévention des 'risques routiers' pour associer un aspect sécurité à celui de l'environnement. 3 ateliers sécurité ont donc été proposés sur chacun des sites. Atelier 1 : Vérification de la pression des pneus des véhicules avec un compresseur et de l'éclairage avant et arrière visuellement. Atelier 2 : Un exemple de constat d'assurance est présenté par les assurances MMA pour le décrypter et se préparer à savoir comment réagir en cas d'accident. Atelier 3 : une vidéo éco-conduite présente les bons gestes à adopter. L'atelier constat d'assurance a été le plus apprécié lors de cette édition.

Société	2016		
	taux participation atelier Pneumatique-éclairage	taux participation atelier constat d'assurance	taux participation atelier 'vidéos Eco-conduite'
ASTEFI	22	56	56
ATS	15	23	54
EMIGE	14	27	32
Total	16	29	47



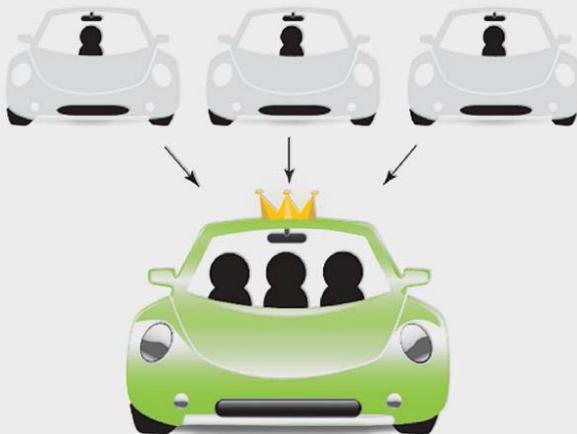
Focus sur la journée TéméRaiRe



Atelier Sécurité
Inscription Covoiturage en ligne (Site Intranet)
Transports Mutualisés et Risques Routiers.



PARTICIPEZ A CETTE JOURNEE ET GAGNEZ DES GOODIES



PARTAGER

PROTEGER

ECONOMISER

Journée TéméRaiRe le 22 Septembre 2016

JOURNÉE ATS-EMIGE DES TRANSPORTS MUTUALISÉS

L'IDEE :

RÉDUIRE L'UTILISATION DE VÉHICULES IMPACTE NON SEULEMENT LA SÉCURITÉ (DIMINUTION DU RISQUE ROUTIER), MAIS AUSSI L'ENVIRONNEMENT (RÉDUCTION DE LA POLLUTION) ET ÉGALEMENT LA SANTÉ DES COLLABORATEURS (RÉDUCTION DES EFFETS INDÉSIRABLES SUR LA SANTÉ)



**COMMENT LIMITER L'UTILISATION DE VÉHICULES
PAR CHAQUE COLLABORATEUR ?
EN MUTUALISANT LES MOYENS DE TRANSPORT!**

LA COMMUNICATION :

POUR QUE CETTE BONNE PRATIQUE FONCTIONNE AU SEIN DE NOS BUREAUX D'ÉTUDES, NOUS AVONS AXÉ NOS EFFORTS SUR UNE FORTE COMMUNICATION.

X Importance de la date : chaque année les pays européens sont appelés à participer à 'la semaine européenne de la mobilité'. quoi de plus naturel que d'inscrire notre propre action dans cet élan et de profiter ainsi de toute la couverture nationale qui entoure cet événement dans les médias.

X Communication orale : nous avons commencé par aborder ce sujet lors de causeries SSE. Ce moment de discussion privilégié permet transmettre des informations SSE, de laisser chaque collaborateur s'exprimer librement sur le sujet et de proposer des idées d'améliorations.



X Campagne d'affichage : sur tous nos sites, plusieurs semaines avant l'évènement.

X Diffusion de flyers : sur tous les sites, près de la machine à café, pour que ce sujet soit abordé par tous pendant les pauses. les flyers de chaque site présentent les moyens de transports mutualisés propres au site.

X Mailing envoyé en 2 temps : plusieurs semaines avant l'évènement pour expliquer le principe de la journée des transports mutualisés, puis un rappel une semaine avant l'évènement pour présenter les détails de l'organisation.

X Contact des médias locaux : pour donner de la visibilité à notre action, au-delà du périmètre de la société. ainsi, le Bien Public a publié un article concernant le site de Fontaine pour mettre en avant notre initiative.

IV. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Notre société ATS-EMIGE agit contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Notre engagement dans ce domaine reste lié, sur un plan général, à une adhésion complète et sans faille aux Chartes Ethiques en vigueur chez nos clients. Les procédures spécifiques mises en place, la séparation des fonctions, la rotation des postes, la formation des cadres et les différents niveaux de contrôles au sein de notre entreprise permettent de gérer sans équivoque tout risque de dérives éthiques. De plus, nous nous interdisons toute pratique douteuse dans nos relations commerciales, tant en position d'Acheteur que de Vendeur, et nous veillons à ce que toute transaction commerciale soit effectuée dans un esprit d'honnêteté et de transparence. Cet état d'esprit reste matérialisé par les dispositions suivantes :

- ✓ Message fort destiné en interne aux acheteurs et décideurs de notre groupe pour qu'ils se refusent à recevoir tous présents provenant de fournisseurs
- ✓ En 2016, tout comme cela était déjà le cas en 2014 et 2015, 100% des contrats d'Achat supérieurs à 100 000 euros intègrent une charte éthique.
- ✓ De la même façon que pour le Respect des Droits de l'Homme, nous avons convenu de mettre en place une action dans le cadre de notre démarche de certification ISO 9001, en faisant adhérer à ces grands principes l'ensemble de nos fournisseurs et sous-traitants agréés par l'intermédiaire de notre propre Charte Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) Fournisseurs que nous avons envoyé à tous nos fournisseurs en 2015.
- ✓ Séparation des pouvoirs de part une organisation matricielle transverse et non pas pyramidale au sein de notre entreprise.

CHARTRE ETHIQUE ATS-EMIGE

Envoi en 2015 à l'ensemble du panel de sous-traitants et fournisseurs de notre charte Charte Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) qui rappelle nos engagements contre la corruption et pour le respect des droits de l'homme. L'adhésion de nos fournisseurs et sous-traitants à cette charte est mesurée lors de nos démarches d'évaluation des fournisseurs et sous-traitants agréés, dans le cadre de l'ISO 9001, et nous nous sommes fixé l'objectif que 100 % de nos fournisseurs et sous-traitants agréés adhèrent aux principes que nous promulguons.

CHARTRE RSE DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS DU GROUPE ATS-EMIGE

" Une relation client-fournisseur responsable "

Le groupe ATS-EMIGE s'est engagé à promouvoir, à appliquer et à soutenir dans ses activités et relations, avec ses parties prenantes, les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Les principes directeurs de la politique RSE sont notamment déclinés au sein de son service achat. Cette présente charte a pour objectif de partager, avec les fournisseurs et les sous-traitants, divers principes régissant les achats responsables chez ATS-EMIGE et de préciser les engagements attendus des fournisseurs et sous-traitants en retour. Tout fournisseur ou sous-traitant d'ATS-EMIGE doit prendre connaissance de cette charte et s'engager à la respecter avant de signer un bon de commande.
Le groupe ATS-EMIGE a adopté les principes suivants dans le domaine des achats :

I - RESPECT DES 10 PRINCIPES RSE

Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Abolir effectivement le travail des enfants.
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

II - PRINCIPES GUIDANT NOS ACHATS RESPONSABLES

1. Faire du Développement Durable un levier de performance achat pour l'entreprise et pour les Fournisseurs.
2. Relayer les engagements définis par la société dans les actions achats.
3. Assurer une équité financière vis-à-vis des Fournisseurs et sous-traitants.
4. Respecter les règles de bonne conduite.
5. Etre irréprochable dans toutes les relations d'affaires.
6. Etablir des relations durables avec les Fournisseurs et sous-traitants.

III - ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS OU SOUS-TRAITANTS VIS-A-VIS DE NOTRE GROUPE

1. Respecter les lois et réglementations applicables en France. Promouvoir le respect des règles éthiques liées à la prévention santé, sécurité, environnement, au droit du travail, à la diversité. Ceci au niveau de son entreprise et de ses fournisseurs. Assurer la sécurité des personnes et des installations sur l'ensemble de ses sites et le respect de la santé de ses salariés. Œuvrer pour l'amélioration continue des conditions de travail de ses employés et fournisseurs.
2. Transmettre à notre service achats les documents convenus lors de la commande.
3. Instaurer les meilleures pratiques de l'éthique professionnelle dans ses relations avec ses parties prenantes.
4. Entretenir la bonne relation commerciale.
5. Respecter les réglementations relatives notamment au travail des enfants, au travail clandestin, au travail forcé et à la non-discrimination.
6. Transmettre toute information pour prévenir un risque de non respect ou manquement des engagements établis lors de la commande.
7. Respecter la réglementation relative à la protection de l'environnement et mettre en œuvre les actions nécessaires, pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement.

 Rodolphe ROY
Président Directeur Général



Novembre 2014

V. PERSPECTIVES

Nous confirmons donc à nouveau notre engagement fort à promouvoir et respecter les grands principes du Global Compact, et nous pouvons, au travers de ce nouveau bilan, mesurer tout l'intérêt et les résultats concrets du travail de fond effectué sur tous les thèmes évoqués ci-dessus, mais aussi au travers de notre démarche Qualité Santé Sécurité Environnement et Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ceci ne peut que nous encourager à poursuivre dans cette voie, bénéfique tant pour la poursuite de notre évolution que pour notre (modeste mais réelle et sincère) contribution à l'effort général initié par le Global Compact.

Notre triple certification ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement), MASE (Santé-Sécurité), ainsi que notre évaluation 'médaille d'or' par Eco Vadis sur la thématique RSE nous confortent dans notre volonté de poursuivre nos efforts sur tous ces sujets, mais aussi à élargir notre champ de vision et à poursuivre notre réflexion d'amélioration. Ainsi, nous nous sommes engagés depuis juin 2016 dans la mise en place d'un système de management se basant sur les valeurs partagées de l'entreprise pour lequel nous sommes accompagnés par un consultant et soutenu par un financement du conseil régional de Bourgogne. De plus, nous avons été sélectionnés début 2017 par la *Banque Publique d'Investissement* et son projet Accélérateur PME qui a pour but d'aider les PME à accélérer leur croissance et leur dynamisme. Les grands axes de développement stratégiques sur lesquels la BPI nous soutient sont la digitalisation et l'international. Ces soutiens nous donnent une impulsion supplémentaire pour poursuivre notre développement en osmose avec notre respect des valeurs éthiques, sociales, environnementales et de sécurité.

Rodolphe ROY

Président – Directeur Général

Groupe ATS – EMIGE

Le 12 Mai 2017

